

Compagnie

PROCEDURE
D'ENQUETE PRELIMINAIRE

CADRE RESERVE AU DESTINATAIRE

Résidence:

PROCES-VERBAL
DE SYNTHESEN°PV/AN
02215/90N°PIECE
01N°FEUILLET
1

ANALYSE ET REFERENCES:

O B J E T : Objets volants non identifiés. (O.V.N.I)

90307326

Ce jour : sept décembre mil neuf cent quatre vingt dix
à : dix huit heures et trente et une minutes
nous soussigné : G P , gendarme de la Compagnie de
en résidence à , agent de police judiciaire,

vu les articles: 20 et 75 à 78 du C.P.P.

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

PREAMBULE

Le six novembre mil-neuf-cent quatre-vingt-dix à dix-neuf heures, au bureau de notre unité, se présente à nous, Mr L T , résidant à . il vient nous faire part de ce dont il a été témoin le 05 novembre 1990, à 19 heures 15, à M

EXPOSE DES FAITS

Le 05 novembre 1990, à 19 heures 15, L T , se trouvait en compagnie de sa mère, sa femme et de son frère, à M . Il a vu une grosse masse lumineuse, triangulaire, passer dans le ciel. cette masse se dirigeait vers , c'est à dire d'Ouest en est. Cette commune est située au Nord-Ouest de , à 10 km environ.

ENQUETE

Mr L T , nous signale les faits le 06 novembre 1990, à 19 heures. Son audition fait l'objet de la pièce numéro-----2215/2
Le 07 novembre 1990, nous nous rendons sur les lieux de l'observation, aucun autre témoignage n'est recueilli.
Nous convoquons Mr L B , frère de L T , ainsi que Mme C N , mère de ces derniers. Ils se présentent le 23 novembre 1990 à 17 heures 30. Leur audition fait respectivement l'objet de la pièce numéro---2215/3 et de la pièce numéro-----2215/4
Convoquée à plusieurs reprises, l'épouse de L T ne s'est jamais présentée. Elle nous a fait savoir qu'elle ne désirait pas apporter son témoignage dans le cadre de la présente affaire.

01 Mr le Procureur de la République

Le 13.12.90

Vu et transmis par

01 Général commandant la région
aérienne

01 Mr le Sous-Préfet dans l'arrondissement

02 X Direction générale de la gendarmerie
nationale

01 Archives.

0307326/1
N° RECUEIL 02
N° FEUILLET 1

1
UNITE
BT
PROCES-VERBAL (N°ANNEE)
2215/90

ANALYSE ET REFERENCES (EVENTUELLEMENT)

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)

ce jour G P , gendarme à la compagnie de
en résidence à la brigade de C , agent de police judiciaire,
nous soussigné(s) Le six novembre mil neuf cent quatre vingt dix à dix-neuf heures
vu les articles 20 et 75 à 78 - - - - - du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

PERSONNE CONCERNÉE

NOM PRÉNOMS (POUR UNE FEMME TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, EVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'EPOUSE)

L T

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

M M,

FILIATION

← DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS →

SITUATION DE FAMILLE

M/2

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, EVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION

Chauffeur car. Nous trouvant à la brigade entendons la personne
dénommée ci-dessus qui nous déclare :- - - - -

""Le 05 novembre 1990 à 19H15, me trouvant à , sur la
route , en compagnie de ma femme, mon frère et ma mère,
nous avons vu une grosse masse lumineuse, triangulaire, ressemb-
lant à des gros phares lumineux. Il y en avait trois à l'avant
et trois à l'arrière. - - - - -

""cet ensemble correspondait à peu près à la longueur d'un wagon
laissant entendre une fois passé un très léger bruit de moteur.
Mon frère s'appelle L B , et réside
. - - - -

Cet engin se dirigeait sur , cela s'est déroulé
en 5 minutes. - - - - -

""Je n'ai rien d'autre à ajouter. - - - - -

""Le 06.11.90 à 19H20. - - - - -

""Lecture faite par moi des renseignements d'état civils, et de
la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer
à y ajouter ou à y retrancher. - - - - -

La personne entendue :

L.A.P.J. :

Compagnie

PROCES-VERBAL
D'ENQUETE PRELIMINAIRE

90307326

Résidence:

RENSEIGNEMENTS JUDICIAIRES

J. P. VAN	NO. PIÈCE	NO. FEUILLET
02215/90	03	1/9

ANALYSE ET REFERENCES:

O B J E T : Audition de Monsieur L , B , suite à des objets volants non identifiés.

Ce jour : vingt trois novembre mil neuf cent quatre vingt dix
à : dix sept heures et quarante cinq minutes
nous soussigné : G , F gendarme de la Compagnie de
en résidence à , agent de police judiciaire,
vu les articles: 20 et 75 à 78 du C.P.P.
rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

Nous trouvant à , au bureau de notre unité, entendons:
L B , 18 ans,
demeurant

célibataire, , nationalité française,
qui déclare le vingt trois novembre mil neuf cent quatre vingt dix
à dix-sept heures et quarante cinq minutes.-----
""Le 05 novembre 1990, vers 19H00, me trouvant à sur la route de
, ceci en compagnie de ma mère, mon frère et ma belle soeur, j'ai vu une
forme qui ressemblait à un triangle. Formée de boules à l'avant, puis 3 boules à
l'arrière. le tout était lumineux. cela s'est passé très vite, quelques minutes,
silencieusement. Les lumières étaient jaunes à l'avant puis rouges à l'arrière.
je n'avais jamais vu cela auparavant.-----
""L'ensemble était assez long, vous dire exactement la longueur, je ne le
saurai.-----
""Je n'ai rien d'autre à ajouter.-----
A , le vingt trois novembre mil neuf cent quatre vingt dix, à
dix-sept heures et quarante cinq minutes.-----
Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-
dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."
La personne entendue L'A.P.J.
a signé au carnet de déclarations.

Compagnie:

PROCES-VERBAL
D'ENQUETE PRELIMINAIRE

CADRE RESERVE AU DESTINATAIRE

Résidence:

RENSEIGNEMENTS JUDICIAIRES

90

N° P/AF	N° PIÈCE	N° COLLET
02015/90	3	26/3

ANALYSE ET REFERENCES:

O B J E T : Audition de Madame C N , épouse L , suite à des objets volants non identifiés.

Ce jour : vingt trois novembre mil neuf cent quatre vingt dix
à : dix sept heures et trente minutes

nous soussigné : G , P , gendarme de la Compagnie de
en résidence à , agent de police judiciaire,

vu les articles: 20 et 75 à 78 du C.P.P.

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

Nous trouvant à , au bureau de notre unité, entendons:
C N , 50 ans,

demeurant

mariée, Manutentionnaire, nationalité française,
qui déclare le vingt trois novembre mil neuf cent quatre vingt dix
à dix-sept heures et trente minutes.-----

""Le 05 novembre 1990, vers 19h00, me trouvant à , sur la route de
, en compagnie de mes 2 fils et de ma belle fille, j'ai vu une forme très
longue, avec des lumières, des genres de gros phares lumineux. Une sorte de
triangle. cela n'a fait aucun bruit en se déplaçant. Cette chose se déplaçait
dans la direction d' . Cela n'a duré que quelques minutes.-----

""Je n'avais jamais vu cela auparavant.-----

""Je n'ai rien d'autre à ajouter.-----

A , le vingt trois novembre mil neuf cent quatre vingt dix, à
dix-sept heures et quarante minutes.-----

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-
dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."
La personne entendue L'A.P.J.

A signé au carnet de déclarations.